

LE PARCOURS MENANT AU SURENDETTEMENT DES MENAGES

Atelier surendettement des ménages
Mardi 13 octobre 2015 - Montpellier

Sommaire

1. Contexte et l'objet de l'étude
2. Méthodologie fondée sur la réalisation d'entretiens qualitatifs et quantitatifs
3. Élaboration d'une typologie de parcours menant au surendettement
4. Identification d'une combinaison de facteurs fragilisants pouvant mener au surendettement
5. Principaux enseignements et pistes de prévention



1- Le contexte de l'étude

- Une contribution aux politiques publiques de prévention et de traitement du surendettement , étude inscrite au plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (janvier 2013)
- Une analyse des parcours en amont des dépôts de dossiers de surendettement auprès des commissions



2- Une méthodologie fondée sur la réalisation d'entretiens qualitatifs et quantitatifs

- des enquêtes auprès de personnes surendettées et d'un échantillon témoin présentant des caractéristiques comparables
- le recueil des regards portés par les représentants des créanciers et du secteur social et associatif



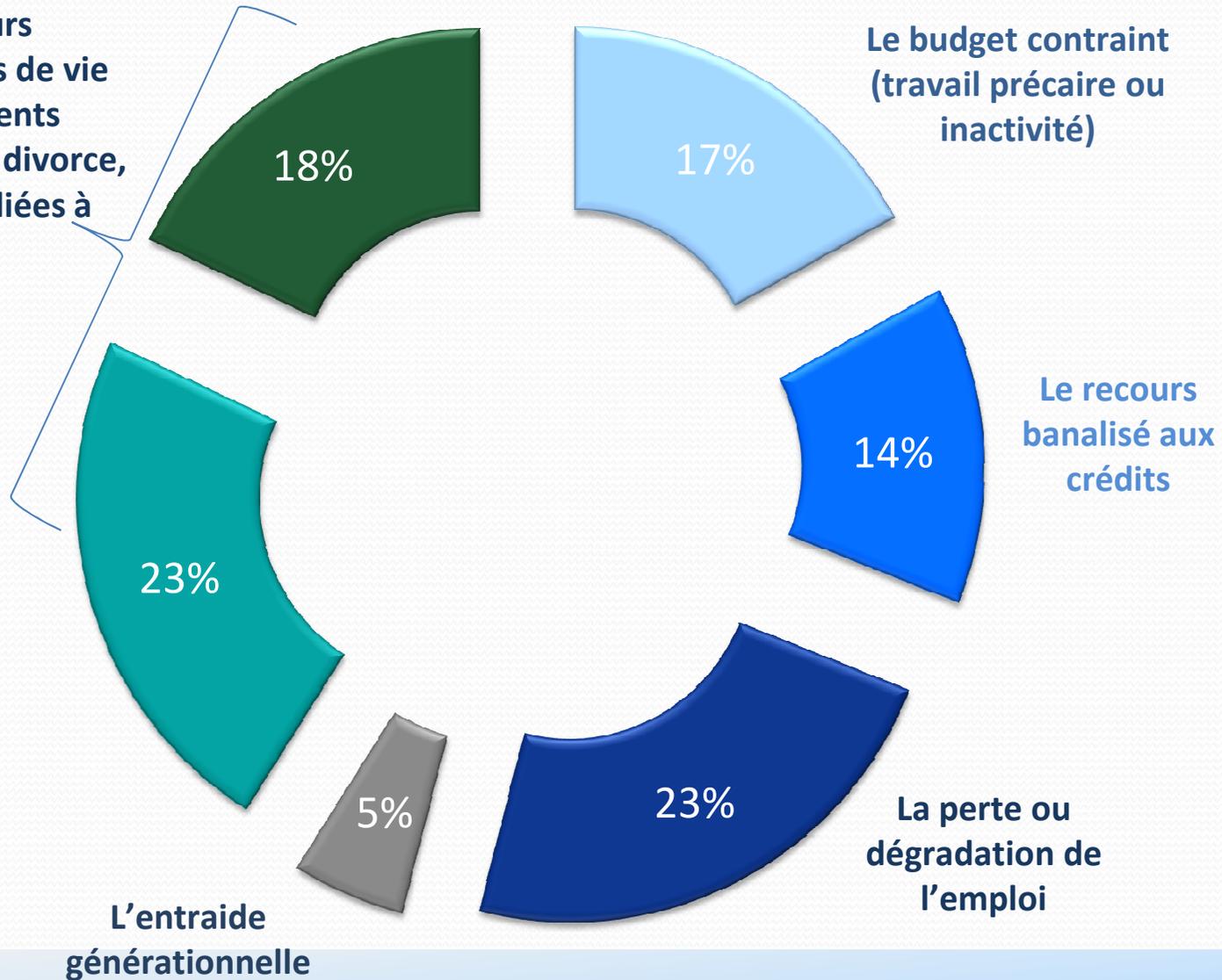
3- L'élaboration d'une typologie de parcours menant au surendettement

- La confirmation du caractère mixte du surendettement résultant d'une convergence de facteurs internes et de chocs externes d'un grand nombre de situations
- Une segmentation qui fait émerger principalement 5 profils (*ci-après*)

Les 5 profils (en % de l'échantillon)

- les pertes ou dégradations d'emploi (23%)
- les budgets « contraints » (17%)
- les « recours banalisés au crédit » (14%)
- le segment lié à « l'entraide générationnelle » (5%)
- la «conjonction d'évènements de vie conséquents » (41%)

La conjonction de plusieurs événements de vie conséquents (notamment divorce, difficultés liées à

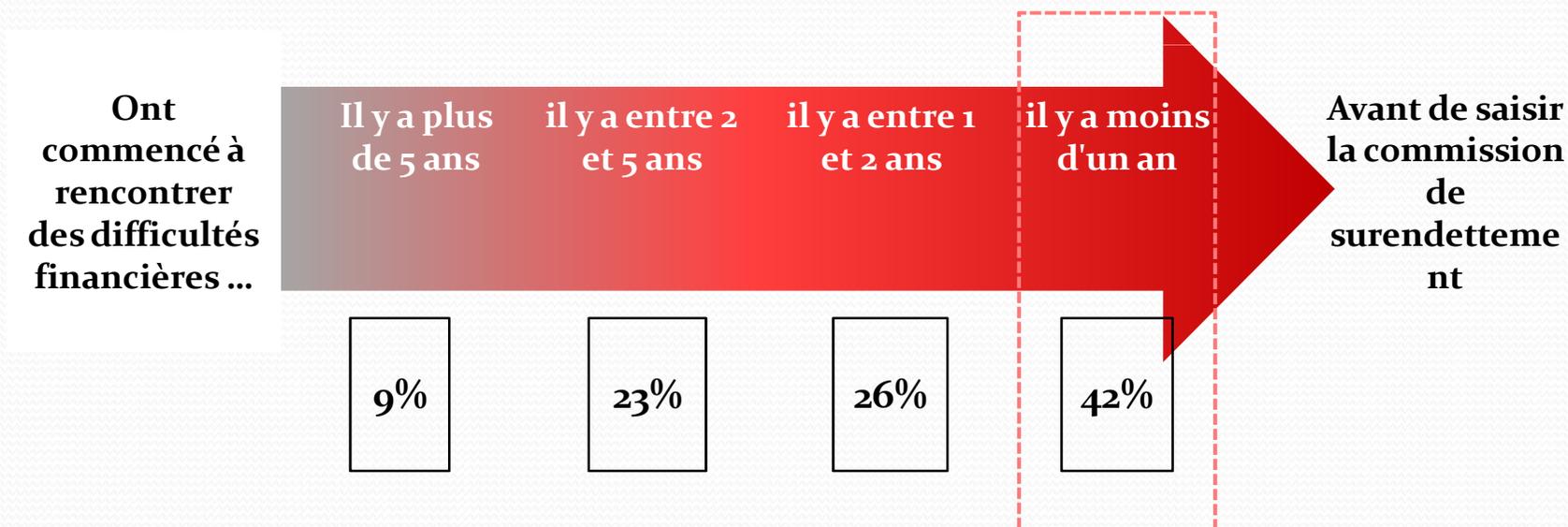


Vue d'ensemble typologie

- Des difficultés qui sont fréquemment la conséquence d'une succession de plusieurs évènements (3 en moyenne) le plus souvent imprévisibles
 - Perte d'emploi du surendetté ou de son conjoint
 - Divorce ou décès du conjoint
 - Maladie ou accident du surendetté ou d'une personne de son entourage
- Et provoquant une baisse des ressources et/ou une augmentation des charges

Des réticences à déposer un dossier de surendettement

- Des difficultés financières assez récentes pour une large majorité des surendettés : pour les 2/3, elles ont commencé dans les 2 dernières années





4- L'identification d'une combinaison de facteurs fragilisants pouvant mener au surendettement

- une moindre implication dans la gestion du budget du foyer et généralement une absence d'épargne de précaution
- un endettement progressif et un usage inadapté du crédit
- des tentatives de réaction insuffisantes, pouvant être accompagnées d'un repli sur soi

5- Principaux enseignements et pistes de prévention

Les principaux enseignements dégagés :

- Caractère multi-causal du surendettement, convergence de problématiques budgétaires, bancaires, sociales et comportementales
- Importance des chocs externes liés à des accidents de la vie précipitant les situations fragiles
- Facteurs comportementaux (gestion du budget, usage adapté du crédit, constitution d'épargne)
- Caractère amplificateur du repli sur soi et risque d'isolement des personnes concernées

Les actions possibles

- Porte sur la promotion de l'éducation budgétaire pour agir de manière structurante et à long terme sur la prévention du surendettement
- La mise en œuvre de dispositifs opérationnels en vue d'un traitement plus précoce des situations difficiles et renforcer l'information et le conseil à destination des ménages dont la situation budgétaire se dégrade
- la mise en place d'actions de communication envers les publics concernés et aux moments clés pour anticiper l'impact d'accidents de la vie

L'éducation financière et budgétaire

- les questions de gestion du budget personnel ou familial
- des thèmes variés : la banque au quotidien, le crédit, l'épargne, l'assurance, etc.
- le projet de création d'un site internet visible et pédagogique, dédié à l'éducation budgétaire et financière du public, et la désignation d'un opérateur en charge de la mise en œuvre de la stratégie nationale en la matière